

Vars
LA FORÊT BLANCHE



REGISTRE PUBLIC

D'ACCESSIBILITÉ

OFFICE DE TOURISME DE VARS



Bureau de Vars les Claux : 15 Allée Charlot 05560 Vars les Claux
Bureau de Sainte Marie : 22 Rue du Queyron 05560 Vars Sainte Marie

04.92.46.51.31
info@otvars.com

Président : Jérôme HOSSZU
Directeur : Nicolas RESTOUT

Etablissement ERP de catégorie 5

NOS ENGAGEMENTS / EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ

L'Office de Tourisme s'engage à accueillir tous les publics, y compris les personnes en situation de handicap (moteur, visuel, auditif, mental), et à améliorer en continu l'accessibilité de ses services, notamment dans le contexte spécifique de la montagne.

L'ACCESSIBILITÉ / BUREAU VARS LES CLAUX

Accès au bâtiment

- Entrée accessible de plain-pied : ✓
- Largeur de porte adaptée : ✓
- Porte ouverture manuelle : ⚠
- Vitres comportent des éléments repérage à deux hauteurs : ✓
- Signalétique visible et lisible : ✓
- Stationnement PMR à proximité : ✓



Accueil du public

- Banque d'accueil adaptée (hauteur) : ✓
- Personnel sensibilisé au handicap : ✓
- Boucle magnétique pour malentendants : ✓

Circulation intérieure

- Espaces de circulation adaptés : ✓
- Absence d'obstacles (marches, seuils) : ✓
- Ascenseur : ✓



L'ACCESSIBILITÉ / BUREAU VARS-SAINTE-MARIE

Accès au bâtiment

- Entrée accessible avec rampe : ✓
- Largeur de porte adaptée : ✗
- Porte à ouverture manuelle : ⚠
- Signalétique visible et lisible : ✓
- Stationnement PMR à proximité : ✓



Accueil du public

- Banque d'accueil adaptée (hauteur) : ✓
- Personnel sensibilisé au handicap : ✓
- Boucle magnétique pour malentendants : ✓

Circulation intérieure

- Espaces de circulation adaptés : ✓
- Absence d'obstacles (marches, seuils) : ✓



BUREAU VARS LES CLAUX / BUREAU VARS-SAINTE-MARIE

Accessibilité des services touristiques

Les brochures sont rangées par thème avec un pictogramme.

Activités

- Informations sur les activités adaptées : ✓

Accès aux remontées mécaniques

- Informations sur l'accessibilité des remontées : ✓

Hébergements

- Liste d'hébergements accessibles disponible : ✓

Accessibilité de l'information

Supports disponibles

- Documentation en gros caractères : ✗
- Version numérique accessible : ✓
- Vidéos sous-titrées : ✗

Site internet

- Conforme aux normes d'accessibilité (RGAA) : En cours ⚠
- Outils d'accessibilité (contraste, lecture audio...) : ✗

Notre situation géographique, en montagne, ainsi que le vieillissement de nos infrastructures, ne permettent malheureusement pas de garantir un accès complet à l'ensemble des prestations pour les personnes à mobilité réduite.

Formation du personnel

- Sensibilisation au handicap : ✓
- Formation spécifique (accueil PMR, handicap invisible...) : ✓
- Date de la dernière formation : 9 Juin 2026
« Accueillir des publics en situation d'handicap »

L'équipe accueil se compose :

- Responsable accueil à l'année : formée
- Conseiller-ère en séjour en hiver et été : sensibilisé-e

Améliorations prévues

Actions prévues :

- Mise aux normes de notre site internet selon le RGAA – Fin 2026

Annexes :

- Note interne : sensibilisation à l'accueil de personne handicapée



ACCUEIL / PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP

Sensibilisation à l'accueil des personnes en situation handicap

Le handicap est multiforme. Il peut être lié aux déficiences de la personne, à son état de santé, à son âge, à sa taille, à son poids ... La situation de handicap peut être temporaire ou permanente, elle peut être visible ou invisible. Près de 80% des situations de handicap sont invisibles.

L'office de tourisme de Vars souhaite sensibiliser le personnel à l'accueil des personnes en situation d'handicap.

Merci de prendre connaissance des actions ci-dessous et de bien vouloir les mettre en pratique à compter de ce jour.



La déficience auditive :

- Présentez-vous et indiquez-lui votre fonction (n'hésitez pas à écrire votre nom car les noms propres sont difficiles à comprendre.
- Parlez à la personne de face, lentement sans élever le ton mais en veillant à articuler pour faciliter la compréhension. S'assurer que l'information est bien comprise. Utiliser un vocabulaire simple et concret. Dans le cas de difficultés de communication il peut être utile de proposer à la personne d'écrire ce qu'on veut lui dire.
- Afin que la personne sourde ou malentendante puisse s'exprimer, distribuer-lui systématiquement des programmes et plans et proposez-lui papier et crayon.



La déficience mentale :

- Soyez attentif, disponible, exprimez-vous clairement, distinctement et simplement de préférence sur le mode affirmatif en évitant les longues explications verbales.
- Restez naturel et utilisez un ton chaleureux, non empreint de pitié.
- Écoutez attentivement la personne et laissez-lui le temps de s'exprimer.
- Si c'est un groupe, il est conseillé d'identifier dans ce groupe une personne référente.

ACCUEIL / PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP



La déficience motrice :

- Pour parler à une personne en fauteuil derrière un comptoir, placez-vous à sa hauteur.
- Donnez une information sur l'accessibilité fiable et précise. L'information doit permettre à la personne handicapée de juger si elle pourra utiliser une structure de façon indépendante ou si elle aura besoin d'aide.
- Orientez la personne en situation d'handicap physique sur une direction accessible pour elle.
- Si vous devez aider une personne en fauteuil roulant, évitez les mouvements brusques et annoncez les manoeuvres.



La déficience visuelle :

- Adressez vous directement à la personne aveugle et malvoyant.
- Présentez vous de façon claire, en précisant votre nom et votre fonction et avertissez-la quand vous la quittez.
- Ne prenez jamais son bras par surprise
- Si une personne déficiente visuelle vous demande de la guider, donnez-lui votre bras, mettez vous toujours en avant, de manière à ce qu'elle sente tous vos mouvements.
- Utilisez les repères « droite, gauche, devant... » et évitez les indications telles que « ici, là, làbas... »
- Adressez-vous toujours à la personne mal voyante et non à son accompagnateur.